

L'an 1719 le 17^{me} jour du mois de Sept.embre
après avoir publié les bans a Deux Dimanches et
une feste solennelle a la messe de paroisse entre
Claude Babin veuve de Jeanne noy de sonette
bouda d'une part et Marie Debidas fille de Guillaume
Debidas et de Jeanne Cordie ses sœur et mère d'autre part
tout deux de cette paroisse sans quil y ait eu aucun
opposition ny empêchement Le Curé de Honery et
Jmeours. Reçu, d'iceux la promesse et consentement
de Mariage à faire les Ceremonies et a contumace
et Celebre le Mariage Dans l'Eglise de ma
paroisse d'Jmeours en presence des Temoins quy.

ont signé a Vevey le Jour et an susditte

marquis de laditte
Paulin *Debidas* J. C. A. Y. J. P. G. O. U. E. X.
L. B. A. L. L. I. N. I. J. B. A. U. T. I. N. Y. J.
L'an 1719 le 17^{me} jour du mois de Sept.embre